



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. n°6 – 09 février 2026

Présent(e)s : Mmes. Celine DIETENBECK, Laurence LEMARCHAND, Christelle SCHMITT, Blandine LE FRANC-LEHNEN, Marion ZANGER

MM. Alain KLEIN, Gilles LIX, Xavier OBERNESSER, Armand KOST, Yann MONTAGNE, et Jean-Marc SCHNELL

Invités : Mme. Doriane DJELOU

MM. Julien EID, Léo IOANNOU

Excusé : Mme. Marie DIDIENNE

Le Président **Yann MONTAGNE** ouvre la séance en saluant les membres du Bureau présents.

Il présente ensuite l'ordre du jour de la séance, articulé autour des points suivants :

1. Approbation des PV et BOI
2. Actualités des Commissions
3. Basket Center
4. Trésorerie
5. Divers

1. Approbation des PV et BOI

- BOI n°28 du 14/01/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°29 du 21/01/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°30 du 28/01/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°31 du 04/02/2026 **approuvé à l'unanimité**

2. Actualités des Commissions

- **Commission Sportive Jeunes**

Christelle SCHMITT a présenté un compte-rendu détaillé de l'activité récente de la commission. Plusieurs dossiers ont été examinés : tout d'abord, un match a été interrompu

par une des équipes, entraînant un abandon de terrain, lequel a été validé comme forfait conformément au règlement. Ensuite, une erreur administrative concernant l'oubli de la fonction « entraîneur » sur une licence a été corrigée.

La commission a également traité la réclamation du club de Drusenheim relative à un match non désigné, qui a été jugée non recevable. Enfin, un cas particulier a été examiné concernant le club du WOSB : celui-ci sollicitait une dérogation pour permettre à un joueur de participer à la phase retour, malgré le fait qu'il n'ait pas joué les cinq matchs de la phase aller. Après vérification, il a été confirmé que le joueur pouvait participer à la phase retour, ayant disputé quatre matchs et bénéficiant d'une exemption pour le cinquième match suite à un justificatif d'incapacité.

- Commission de contrôle et de brûlage

Armand KOST a fait remonter lors d'un contrôle de brûlage qu'un joueur n'a pas participé à 5 rencontres comme veut le règlement alors qu'il était sous sanction.

- Commission communication, informatique, événementiel

Marion ZANGER a présenté les résultats d'un audit informatique, mettant en lumière certaines faiblesses et manquements dans le système actuel. Une demande de devis sera prochainement effectuée pour améliorer l'infrastructure et les outils existants.

- Commission des Officiels (CDO)

Jean-Marc SCHNELL a commencé son intervention en rendant hommage à **Jean-Louis TANGUY**, récemment décédé, en soulignant son engagement au service du basketball bas-rhinois. Il a ensuite fait un point détaillé sur les différentes formations : la session d'automne s'est terminée avec l'examen théorique, les inscriptions pour la formation d'hiver ont été rappelées, et les inscriptions pour la session du printemps, prévue en avril, ont été ouvertes.

Concernant l'école d'arbitrage, 34 clubs de niveau I participent à la formation. La formation continue est en cours avec sa troisième séance, et sur 179 arbitres, 68 ont déjà été observés dans le cadre du suivi.

Jean-Marc SCHNELL a également évoqué des plaintes relatives à des matchs non désignés et a rappelé les championnats priorisés dans la désignation des arbitres. Il a été constaté que 64 % des arbitres n'étaient pas disponibles le week-end précédent et que les incivilités sur certains matchs augmentaient, générant des dossiers disciplinaires à suivre.

Yann MONTAGNE a apporté son retour sur les cautions arbitrales et a présenté une réflexion sur le plan comptable. Il a également proposé, pour la saison 2026-2027, l'harmonisation des tarifs avec le CD68 et la mise à disposition de maillots pour les arbitres stagiaires afin de renforcer la visibilité et l'uniformité des officiels.

- Commission Technique

Gilles LIX a présenté les dates de début des formations entraîneurs prévues en février, pour le Secteur Centre le lundi 9 février et pour le Secteur Sud le mercredi 11 février. Il a également fait un point sur les inscriptions au Camp d'été de Remiremont, qui suscitent un vif intérêt.

Laurence LEMARCHAND a quant à elle présenté un retour détaillé sur la Fête du MiniBasket, confirmant le partenariat avec Auchan Illkirch-Graffenstaden et la date de l'événement fixée au 14 juin. Elle a également rappelé que les formations du Brevet Fédéral se sont achevées avec succès, ayant permis de former 90 personnes.

- Commission Qualification

Laurent LELEU a annoncé que le CD67 comptait désormais 16 688 licenciés à jour, un record historique, et que la progression se poursuit depuis trois saisons consécutives.

3. Basket Center

Julien EID a présenté le bilan du Basket Center pour la période de janvier. Le chiffre d'affaires s'élève à 38 000 €, enregistrant une légère baisse par rapport aux périodes précédentes. Le taux de remplissage est de 64 %. Des travaux de remise à niveau et de mise aux normes sont en cours afin de garantir la qualité des installations et la sécurité des utilisateurs.

4. Trésorerie

Xavier OBERNESSER a présenté la situation financière et la gestion de la trésorerie. Il informe que nous sommes à jour des paiements envers la Ligue et la Fédération depuis le début de la saison.

Concernant les frais d'arbitrage du championnat interdépartemental jeunes et après échanges avec le CD68, le Bureau a validé le paiement des frais d'arbitrage par l'équipe recevante.

L'échéance des factures concernant les pénalités et fautes techniques est fixée au 18 février. Quelques recours ont été déposés par des clubs concernant ces factures. Ces litiges ont été traités par les membres du Bureau.

Il informe que les salariés ont bénéficiés de l'augmentation de salaire de 1% prévue au 1er janvier par la Convention Collective.

5. Divers

Après plusieurs réunions avec le rectorat, il a été décidé de maintenir la section sportive du Lycée Couffignal.

Yann MONTAGNE a également présenté l'organisation de la Coupe du Rhin Supérieur, un tournoi transfrontalier qui se tiendra le 6 juin, en collaboration avec la CEA et le CD68. Deux équipes, masculine et féminine, composeront le tournoi, qui concernera les licenciés nés en 2011 et 2012.

Enfin, il a été annoncé qu'un audit complet du CD67 sera réalisé prochainement avec le Dispositif Local l'Accompagnement, afin d'analyser en profondeur le fonctionnement du Comité et d'identifier les axes d'amélioration pour les prochaines saisons.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **21h20** en remerciant les membres présents.

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN



Le Président,
Yann MONTAGNE

